

## Déclaration gouvernementale du chancelier Gerhard Schröder sur les résultats du Conseil européen de Göteborg (21 juin 2001)

**Légende:** Le 21 juin 2001, le chancelier allemand Gerhard Schröder prononce devant le Bundestag un discours dans lequel il dresse un bilan positif des résultats engrangés à l'issue du Conseil européen de Göteborg en ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne.

**Source:** Déclaration gouvernementale prononcée par M. Gerhard Schröder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, devant le Bundestag sur les résultats du Conseil européen de Göteborg, 21.06.2001. [EN LIGNE]. [Berlin]: Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, [18.04.2005]. Disponible sur <http://www.bundesregierung.de/fr/dokumente/-,9192.45746/Regierungserklaerung/dokument.htm>.

**Copyright:** (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_gouvernementale\\_du\\_chancelier\\_gerhard\\_schroder\\_sur\\_les\\_resultats\\_du\\_conseil\\_europeen\\_de\\_goteborg\\_21\\_juin\\_2001-fr-eba61cd1-8baf-4d5d-b2e4-6fe4ed4c0f82.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_gouvernementale_du_chancelier_gerhard_schroder_sur_les_resultats_du_conseil_europeen_de_goteborg_21_juin_2001-fr-eba61cd1-8baf-4d5d-b2e4-6fe4ed4c0f82.html)

**Date de dernière mise à jour:** 29/11/2013

## Déclaration gouvernementale prononcée par M. Gerhard Schröder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, devant le Bundestag sur les résultats du Conseil européen de Göteborg (21 juin 2001)

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

[...]

Göteborg a lancé un message primordial: le processus d'adhésion est irréversible. Même le résultat négatif du référendum irlandais ne peut rien y changer. Au contraire, les négociations d'élargissement ont tellement bien avancé au cours des six derniers mois qu'il a été possible, à Göteborg, de préciser les orientations fixées à Nice:

- Nous nous sommes fixé pour objectif de mener à bien, d'ici fin 2002, les négociations d'adhésion avec les candidats qui rempliront d'ici là les conditions nécessaires à l'adhésion.

- Si nous y parvenons, il devrait être possible - dans un deuxième temps - que les premiers pays candidats participent, en tant que membres, à l'élection du Parlement européen en 2004.

Cet objectif est ambitieux. Il tient compte de notre attachement au principe que chaque candidat sera jugé exclusivement en fonction de ses prestations.

Et à ce sujet, j'ajouterai, si vous le voulez bien, que les candidats ont encore un très gros effort à fournir. Ce sont eux seuls en définitive qui détiennent la possibilité d'atteindre l'objectif fixé.

Lors de ma rencontre, à Francfort-sur-l'Oder, lundi dernier, avec le Premier ministre polonais Buzek, j'ai réaffirmé notre aspiration commune à voir la Pologne réaliser cet objectif. Cela ne sera pas facile. Mais nous mettrons tout en œuvre, ensemble, pour que la Pologne puisse saisir cette chance.

Il en est de même pour tous les pays candidats: d'eux seuls dépend si les progrès réalisés dans les négociations et dans la mise en œuvre de la législation européenne seront suffisants ou non. Pour ma part, je suis d'ailleurs plutôt confiant que nous parviendrons à atteindre les objectifs fixés à Göteborg.

Ces six derniers mois, nous avons accompli des progrès significatifs dans le processus d'adhésion. Nous avons même réussi une percée en adoptant une position commune des États membres sur la libre circulation et le trafic de capitaux.

La Hongrie a été le premier pays candidat à accepter le délai de transition flexible de sept ans concernant la libre circulation des travailleurs. Elle a donc conclu ce chapitre de négociation.

La Lettonie a, elle aussi, donné son accord cette semaine. Je suis sûr que d'autres suivront dans un avenir proche.

Un objectif de négociation essentiel pour l'Allemagne - objectif que j'ai moi-même poursuivi avec une grande détermination - est donc atteint.

[...]

Aujourd'hui, nous vivons dans une Europe différente. À Nice au plus tard, le modèle consensuel diplomatique s'est heurté à ses limites. Dans une Union à quinze aujourd'hui, mais qui comprendra bientôt vingt membres ou plus, se cramponner aux procédures classiques conduit par trop souvent à rechercher le plus petit dénominateur commun au lieu de la plus grande similitude de vues. Or, c'est trop peu si nous voulons que l'Union européenne élargie continue de pouvoir être gouvernée au plan politique.

[...]

À Göteborg - et notamment lors de la réunion de clôture du Conseil européen avec tous les pays candidats -, l'Europe élargie est devenue encore un peu plus concrète. Elle n'est pourtant pas encore une réalité. Un chemin laborieux nous attend. Il nous faudra prendre des décisions au deuxième semestre de cette année, sous présidence belge, en ce qui concerne l'organisation du débat sur l'avenir de l'Europe. De plus, nous devons veiller ensemble à maintenir la dynamique des négociations d'adhésion.

[...]